

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2012

Sommaire

p.2	État civil
p.2-3	Vie Municipale
p.4-5	L'école
p.6-7	Vie Intercommunale
p.8	La Page du Citoyen
p.9-19	Vie associative
p.20-21	Portrait
p.22-23	La page Histoire
p.22 & 24-25	Services
p.26-27	La page pratique

Rédaction:

Commission Accueil, Information,
Communication.

Mise en page & Impression:

SIGMA Niort
Imprimé sur papier recyclé

Editorial.....

Dans cet éditorial de fin 2011, j'aurai pu évoquer les diverses crises de ces trois dernières années.

Celle de 2008, où le système bancaire a mis les économies mondiales à genoux. Les banques ont été renflouées par les états, jurant qu'on ne les y reprendrait plus. Celle de 2011, avec le nouveau scandale du système bancaire qui avait repris, ou n'avait jamais cessé, ses opérations spéculatives et frauduleuses. La quête de l'argent facile, la création de richesse fictive et virtuelle, le rêve des rentiers de s'enrichir sur le dos des autres, sont en train d'entraîner les peuples du monde dans le malheur.

Le traité de Lisbonne (ex-traité de 2005) qui a institué la libre circulation des capitaux et des hommes démontre aujourd'hui toute sa perversité. Les instances financières dominent les pouvoirs politiques en leur dictant leur loi. Celle de l'argent-roi au détriment de la souveraineté des états et des peuples.

Les politiques libérales ont laissé faire, voire aggravé, la situation par leur politique de défiscalisation, de distribution d'avantages aux nantis.

Nous sommes à l'aube de l'année 2012, année qui sera riche en opportunités électorales. Elles permettront aux citoyens de se réapproprier leur droit à changer les choses, et ce, dans le respect de la démocratie et des valeurs humanistes et progressistes. Le vote est un droit chèrement acquis. Ne laissons pas aux autres le soin de décider à notre place.

Mais, parlons plutôt de 2011, de ce que nous avons créé tous ensemble pour le bien-être de notre collectivité et de tous.

L'aménagement de la nouvelle cuisine de la salle des fêtes apporte une plus-value indéniable. Rares sont les week-ends où la salle n'est pas réservée.

L'aménagement du parking de l'école, situé à l'arrière du groupe scolaire a permis l'amélioration de la sécurité aux abords de l'école. Toutefois, il reste dans ce domaine encore à faire.

La création du parking du cimetière de Rouvre augmente le nombre de places de stationnement à la fois sur la plateforme et aux abords. La proximité de la route départementale imposait la création d'un tel aménagement sécurisé. En outre, les containers du Sictom situés rue du Pin seront transférés sur ce plateau, supprimant les nuisances et le risque d'accident liés à l'emplacement précédent. Un agencement approprié sera étudié pour atténuer l'aspect visuel de ces équipements.

L'organisation de nos marchés d'été à partir du mois d'avril jusqu'à octobre a réuni de nombreux commerçants et clients dans une ambiance conviviale, chaleureuse. Diverses manifestations ont accompagné ces soirées.

Le clou de ces animations a certainement été, de par l'ampleur, le nombre de participants, le spectacle des Nuits Romanes. À cette occasion, je tiens à remercier le Conseil Régional, initiateur et financeur de ces festivités, les artistes et les techniciens, mais aussi rendre un grand hommage à la Commission Accueil et à tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée du 12 août, une soirée grandiose, un événement remarquable et de qualité.

La démonstration est faite que tout ce savoir-faire, ce volontariat, cet engagement collectif et solidaire, cette imagination constituent le cœur de la vie en commun, et ce, encore plus en ruralité.

Construisons ensemble notre cadre de vie pour le bien commun et le bien-être de tous.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.

Agissons ensemble pour l'avenir de Germond-Rouvre!

Le Maire.



NAISSANCES EN 2011	MARIAGES EN 2011	DÉCÈS EN 2011
Jules GIRAUD (1 ^{er} jumeau) 04/01	M. Anthony WESTBROOK	Jean ELIE 17/02
Louka GIRAUD (2 ^{ème} jumeau) 04/01	Mlle Fanny FOUARD	Raymond BARBAUD 20/08
Hugo CORBIN 25/01	le 30/07	René MIGEON 29/08
Anaïs MOREAU 25/05	M. Frédéric AZZOPARDI	
Enzo SCHMITT 14/06	Mlle Nathalie CAILLOT	
Laura NEAU 25/06	le 06/08	
Amaïa POTREAU 23/07	M. Mickaël CORBIN	
Leïla CHARRIER (1 ^{er} jumeau) 10/09	Mlle Sophie MAINARD	
Louis CHARRIER (2 ^{ème} jumeau) 10/09	le 20/08	
Camille GIRAUD 04/10	M. Benjamin LISOLA	
Tyliah GROLLEAU 10/10	Mlle Mélanie BOBINEAU	
Nino MOUCHARD 02/11	le 03/09	
Salomé LYONNET 15/11		

Un nouveau quartier vert à Rouvre et des améliorations attendues à l'école

Samedi matin 3 décembre, c'est sous la première vraie pluie de cet automne qu'ont été inaugurés le nouveau lotissement communal du Grand Chêne et les derniers aménagements de l'école du Champ du Moulin: enfin des sanitaires dignes de ce nom!.. outre l'agrandissement de 2 salles de classes et des préaux extérieurs.

Le lotissement initié par le précédent conseil municipal en 2007 a été réalisé en 2009 avec le cabinet Nicolet, avec des caractères protégeant son esprit rural, essentiellement la conservation et la création de haies pour les clôtures: 5 parcelles ont été allouées gratuitement à l'OPAC pour la construction de 5 logements sociaux "basse consommation" occupés en septembre et les 26 autres parcelles vendues aux particuliers en 2 ans. Le budget de cette opération pourra donc être clos dès 2012.

Cette matinée fut l'occasion de rappeler qu'il est donc né sous le signe de l'arbre: installé à côté du quartier des Fougères et au pied du grand chêne ponctuant le chemin de la Sardinière, d'où il tire son nom, ses rues et allées portent toutes des noms d'arbres; c'est pourquoi 10 enfants de l'école, volontaires enchantés de cette tâche, ont lu à l'assemblée des poèmes fêtant arbres ou arbustes.

Après les discours officiels de Monsieur le Maire, puis des représentants de la Région et du Département qui ont financé une partie des travaux de l'école avec l'État et la



commune, entre gouttes de pluie et rafales de vent, l'assistance a redécouvert les nouveaux sanitaires modernes créés, très attendus et déjà bien occupés, ainsi que les 2 salles de classes agrandies.

Ces installations se sont chiffrées au total à 217 265 €, pour lesquelles l'État a versé 45 346 €, la Région 60 000 € et le Département 43 240 €; la part d'autofinancement de la commune s'est élevée à 68 679 €.

Une autre lecture d'un texte de Jules Fortuné, poète local célébrant joyeusement "les lieux d'aisance" et une exposition d'images de "toilettes du monde" agrémentaient la cérémonie, qui s'est achevée sur un traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité. ■

Une nouvelle mairie en 2012

La mairie actuelle offre un cadre incomparable. Mais l'exiguïté des locaux génère de l'inconfort pour le personnel administratif, l'absence de confidentialité pour les usagers.

La salle de mariage qui est aussi salle de conseil est peu spacieuse. Aucune pièce à usage de bureau n'est adaptée pour recevoir des administrés ou toute autre personne.

Nous avons projeté de transférer la mairie dans les locaux de l'ancien bar-restaurant.

Les nouveaux locaux offriront une surface plus importante et donc un meilleur confort pour tous (agents administratifs, usagers, élus...).

Au rez-de-chaussée :

un bureau d'accueil totalement clos assurera la confidentialité des échanges.

Un hall d'accueil vaste permettra de donner accès aux informations en tous genres.

La salle du conseil sera séparée du hall d'accueil par une cloison amovible. Celle-ci, une fois repliée, constituera si nécessaire un grand ensemble pour accueillir un nombre important de personne pour un mariages ou autre manifestation.

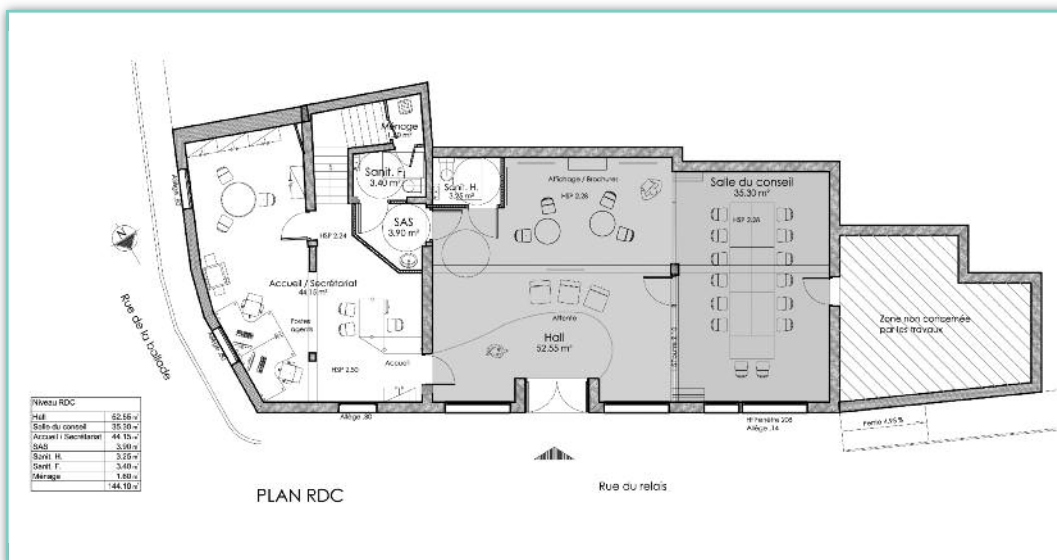
À l'étage :

Un bureau du maire et des adjoints, à usage partagé, sera installé, ainsi que la salle des archives.

L'espace mezzanine sera réhabilité. L'usage sera défini ultérieurement.

L'extérieur sera réaménagé pour s'adapter aux règles d'accessibilité. À cette occasion, un plan incliné permettra l'accès à la salle des fêtes aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux sont principalement des travaux d'aménagement, conséquents mais rendus nécessaires par la mise œuvre des locaux recevant du public. L'ensemble devrait être achevé vers la fin du premier semestre. ■



Nouveau parking : à peine terminé, vite utilisé !

Un nouveau parking vient d'être aménagé fin octobre tout près du cimetière de Rouvre sur un terrain appartenant à la commune. Le stationnement des voitures était devenu périlleux le long de la route départementale, lors des cérémonies.

Une vingtaine de places sont disponibles dont une pour les personnes à mobilité réduite.

Ce parking a déjà été fort apprécié pour la Toussaint, d'autant plus qu'un portillon permet l'accès direct des

piétons au cimetière. Il pourra être également utilisé lors d'éventuelles manifestations à la chapelle Saint-Aubin.

Un emplacement est retenu pour les colonnes de tri sélectif actuellement placées rue du Pin. Espérons que le repos des défunts garantisse le respect du lieu.

Que le jumeau de ce cimetière à Germond se console, il a été doté d'une nouvelle barrière bien solide côté chemin de Bourneau. ■

L'école "Le Champ du Moulin"

Rentrée scolaire 2011-2012

Cette année, la répartition des effectifs fait apparaître une augmentation du nombre d'enfants dans les classes des plus grands (cycle 3: 59, cycle 2: 58 et cycle 1: 31, seulement 11 nouvelles arrivées en Petite Section) par rapport à l'année précédente (cycle 3: 56, cycle 2: 53 et cycle 1: 45).

Effectifs actuels répartis en 6 classes:

(PS: Petite section maternelle, MS: Moyenne section, GS: Grande section)

- Classe de PS/MS (23): 11 PS, 12 MS
 - Classe de MS/GS (24): 8 MS, 16 GS
 - Classe de GS/CP (23): 8 GS, 15 CP
 - Classe de CE1/CE2 (26): 19 CE1, 7 CE2
 - Classe de CE2/CM1 (26): 13 CE2, 13 CM1
 - Classe de CM1/CM2 (26): 4 CM1, 22 CM2
- soit 148 élèves au total.

Un petit retour sur l'année scolaire 2010-2011

L'année scolaire 2010-2011 s'est terminée par la mise en valeur des projets de l'année lors de la fête de l'école, le vendredi 24 juin.

Une exposition intitulée "TAKAVOIR LES KABOOS, TAKAVOIR LES FILMS" était proposée.

Dans la salle de motricité, une installation regroupait les productions de tous les enfants de l'école autour des petits personnages, les Kaboos, inventés par Sophie BOUCHET, et déclinés sous forme de peuples (les Kaboos de la terre, les Kaboos des bois, les Kaboos des airs, les Kaboos des mers, les Kaboos des saisons, les Kaboos de l'histoire, les Kaboos méchants et leur environnement).

Dans la classe des CM, une exposition présentait la sortie pédagogique en Val-de-Loire des cycle 3 avec projection des films du séjour et des films ayant participé au festival de courts métrages TAKAVOIR.

Les enfants étaient enchantés et fiers de montrer leurs œuvres et les parents enthousiasmés par la quantité et la qualité de ce travail d'une année.



Projets en cours et à venir...

- **Participation à "La Coulée verte"** : les élèves de cycle 3 ont participé comme l'année dernière à "La Coulée verte", épreuve d'endurance réunissant les enfants désirant valoriser l'entraînement proposé par les enseignants lors de la première période et désirant concourir avec d'autres enfants du même âge. Moins d'engouement que l'année dernière, les enfants les plus motivés étant les enfants les plus jeunes.
- **Initiation aux échecs** : un intervenant du club d'échecs du CSC est venu proposer une initiation pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2. Une bonne occasion pour faire des "Maths" de façon ludique.
- **Projet phare de l'année** : la biodiversité avec pour entrée l'étude des oiseaux. Une intervention gratuite d'initiation à l'Ornithologie assurée par la fédération de chasse s'étalant pour chaque classe sur 6 séances a déjà débuté. Les élèves ont pu aborder l'oiseau, s'appropriant les éléments d'identification et ses adaptations morphologiques. Ils ont ensuite "dépiauter" des pelotes de réjection issues

de chouettes effraies afin d'étudier leur régime alimentaire.

Les enseignants comptent bien rebondir sur ces interventions pour réaliser des projets autour : observation des oiseaux *in vivo*, aperçu de la classification animale, réalisation de nichoirs, étude de leur mode de vie, visite d'un parc ornithologique... Toute personne ayant des compétences dans ce domaine est la bienvenue.

- **Projet envisagé** : réalisation de films avec des portables dans le cadre du festival TAKAVOIR en s'appuyant sur le projet oiseaux ?
- **Autre projet envisagé** : Étamine, comme les 2 années passées, en qualité d'auteurs d'albums ou de lecteurs critiques d'albums.
- **Cycle EPS de 6 à 7 séances au gymnase de Champdeniers**, avec transport offert par la Communauté de communes. Mais cette année, les séances seront écourtées car moins de créneaux sont disponibles du fait de la hausse des effectifs des collégiens.



- **Spectacle CAC** : pour chaque classe. En attente de confirmation.
- **Spectacle jeune public** proposé par le centre socioculturel :
 - "*Chez Persil et Ciboulette*" par la compagnie *Pas folle la guêpe* (Bordeaux) pour les petits.
 - "*Le Scrogneugneu*" par *Les Royales Marionnettes* (Belgique) pour les plus grands.

Cette liste n'est pas exhaustive : les projets peuvent encore évoluer. ■

Vie Intercommunale

au Sictom... (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

La construction des nouveaux bâtiments du SICTOM, zone de l'Avenir à Coulonges-sur-l'Autize, est achevée. Les objectifs de cette opération sont d'améliorer les conditions de travail, de sécuriser le matériel du SICTOM et de permettre au mécanicien d'effectuer des travaux qu'il ne pouvait faire auparavant, et dans de meilleures conditions.

Ces bâtiments sont constitués de quatre zones principales : une zone rangement dont une partie couverte, une zone service (vestiaires, réfectoire...), une zone atelier et une zone stationnement garage.

La surface totale est de 884,79 m².

Le coût de ces bâtiments est estimé à 2,22 euros par habitant et par an. Le dépôt du permis de construire était du 26 octobre 2010 et l'utilisation du bâtiment par les agents a commencé en octobre 2011.

Un volet de développement durable a été pris en compte par :

- la mise en place d'une cuve de récupération d'eau souterraine pour le lavage des camions ;
- l'utilisation de bois naturel pour le bardage d'un des bâtiments et la pose de panneaux photovoltaïques. ■

Les nouveaux bâtiments du SICTOM à Coulonges



Le point sur l'eau

La commune de Germond-Rouvre a confié les quatre compétences "eau" (production et distribution) et "assainissement" (collectif ou individuel) au SECO (Syndicat d'Eau du Centre-Ouest) dès qu'il s'est mis en mesure de les exercer.

Pour la gestion de l'eau, l'intégration dans ce syndicat dont la vocation essentielle est la production d'eau, via l'usine de dénitrification d'eau de Beaulieu d'Échiré, s'est faite sans problème. Il en va différemment pour l'assainissement, car ses compétences sont exercées au SECO "à la carte" : or, le nombre d'adhérents s'avère trop peu important et les situations des communes présentes trop diverses.

Pour le fonctionnement du SPANC créé pour le contrôle des installations individuelles, la participation des administrés ne couvre pas tous les frais et un apport de 1 € par habitant par les 10 communes concernées s'est avéré nécessaire pour 3 ans afin d'équilibrer le budget.

Mais le budget de l'assainissement collectif est encore plus difficile à rétablir : là aussi, un abondement de 10 € par habitant a dû être versé par les 2 communes pourvues d'une filière pour financer le fonctionnement et l'investissement nécessaires ; malgré cela, la facturation aux bénéficiaires de l'épuration collective va toujours croissant...

Les conseillers municipaux ont donc demandé cette année que cette question soit revue par le SECO : aucune possibilité de développement du syndicat sur ces

compétences, seul susceptible de rétablir des équilibres de gestion acceptables pour les populations des communes concernées, n'a été envisageable.

Aussi ce syndicat a accepté récemment de modifier ses statuts pour autoriser le départ anticipé des communes de Germond-Rouvre et de Saint-Christophe-sur-Roc et permettre leur adhésion au SMEG, Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine (où adhèrent déjà la moitié des communes de la Communauté des Communes du Val d'Égray), pour l'ensemble des 4 compétences.

Restent en attente la validation de chaque adhérent du SECO et l'avalisation de la préfecture, opposée jusqu'ici à cette modification, vu les discussions en cours sur la réforme de l'intercommunalité.

La concrétisation de ce changement devrait intervenir courant 2012, sans impact sur la facture, le SMEG reconduisant le tarif actuel pour tous les habitants. ■

À partir du 30 DÉCEMBRE 2011, le numéro d'astreinte du SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST sera le 06 37 50 61 56.

Ce numéro devra être composé qu'en cas d'urgence et concernera les services suivants :

PRODUCTION RÉSEAU, DISTRIBUTION, ASSAINISSEMENT COLLECTIF & PRÉVENTION.

Pour tout renseignement, contacter le 05 49 06 05 51.

Intercommunalité : une réforme "à marche forcée..."

C'est une loi adoptée en novembre 2010 par la majorité présidentielle, dans le cadre des actions de réduction des dépenses de l'État et des collectivités territoriales, qui doit appliquer cette réforme, via les préfets : ils sont chargés par ce texte de redessiner les contours des communautés de communes ou communautés d'agglomérations, ainsi que des syndicats intercommunaux, et de redéfinir leurs compétences, ce sans délai.

L'objectif affiché est de diminuer les dépenses en allégeant les structures, en regroupant d'abord communautés de communes et syndicats existants sur un "pôle communes-communauté de communes", puis sur un "pôle "départements-région" en créant bientôt des conseillers territoriaux (3 500 conseillers territoriaux succédant aux 6 000 conseillers généraux et régionaux actuels devraient être élus pour la première fois en mars 2014, au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours dans des cantons élargis, pour 6 ans), avec suppression concomitante des pays là où il en existe.

La première étape engagée passe par le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) élaboré par le préfet avant fin 2011, après avis de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) constituée de quelques élus départementaux il y a 1 an : un premier schéma a donc été soumis en mai par la préfète des Deux-Sèvres, sur lequel elle attendait l'avis de chaque commune et communauté de communes, avant la mi-août.

Ce schéma regroupe les intercommunalités actuelles du département autour de 5 grandes villes (dits bassins de vie), sauf pour le centre, le pays de Gâtine, où les communautés de communes en place devaient préciser d'abord leurs intentions.

Dans ce cadre contraignant, chaque conseil municipal a dû faire un premier choix : **à Germond-Rouvre, les élus ont tous considéré que rester dans une petite communauté de communes n'était pas favorable au développement des services dus aux habitants, sans avenir et donc inacceptable, puis, à la majorité des 2/3, retenu un amendement pour un rapprochement avec la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN),** plutôt qu'avec celles de Parthenay ou de Saint-Maixent, ou qu'un regroupement des 4 communautés de communes de Champdeniers, Coulonges-sur-l'Autize, Mazières et Secondigny.

La Communauté des Communes du Val d'Égray a émis un avis similaire, refusant aussi une CCVE isolée, tout en préconisant par contre des contacts vers les 4 communautés proches du pays de Gâtine, parallèlement à ceux engagés par la CAN auparavant (mais celles de Mazières et Secondigny ont depuis fait savoir qu'elles souhaiteraient se rapprocher de Parthenay).

La décision finale revient à la préfète, qui doit trancher avant le 31 décembre 2011, après une ultime réunion de la CDCI le 19 décembre, qui aura examiné les avis et amen-

dements reçus et organisé des "ateliers-rencontres" délocalisés avec les maires jusqu'au 5 décembre.

Les élus se sont posés les questions importantes du devenir du territoire et de la prise en compte des besoins de ses habitants, au travers ou en dehors des grosses structures constituées autour des villes par la préfète avant de retenir "ce choix imposé"; ainsi :

- quelle fiscalité demain?.. n'y aura-t-il pas lieu à une hausse importante de l'impôt des ménages, cote mobilière et impôt foncier notamment ?
- quelle évolution des compétences et des services réalisés aujourd'hui, tels le Centre Socio-Culturel ou le service AMD, et quel projet socio-culturel ?
- quelle promotion des zones artisanales ou commerciales et quel développement économique ?
- quelle sauvegarde de l'agriculture et du milieu rural qui caractérise le val d'Égray ?
- quelle gouvernance de ces intercommunalités étendues, quelles représentativité et démocratie de proximité?..

Car ne perdons pas de vue que cette loi n'a pas pour objectif de mieux répondre aux besoins des populations, elle ne vise d'abord qu'à minimiser la part de financement de l'État, par la suppression de "strates administratives" jugées trop lourdes et par l'encadrement ou la suppression de financements croisés déjà en baisse depuis quelques années.

La représentation démocratique y est aussi mise à mal : ces nouveaux grands ensembles éloigneront inévitablement l'administré de ses représentants et les problèmes de gouvernance seront aggravés ; pas de vraies solutions non plus de regroupement des syndicats intercommunaux et de simplification des diverses compétences qu'ils exercent pour les communes et leurs habitants, dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ou de traitement et collecte des ordures ménagères en particulier, mais aussi en matière de voirie ou d'aménagement des territoires.

Tout reste donc encore à faire... et par la force des choses, avec d'autres, vu les problèmes de financement de la décentralisation existant aujourd'hui, ce texte venant après des réformes fiscales des collectivités territoriales déjà lourdes de conséquences.

Mais on peut craindre que, quel que soit le regroupement choisi (aucune communauté de communes ne levant l'impôt par elle-même aujourd'hui), la participation des ménages va grimper... à moins que ce texte ne soit modifié.

Alors, restons vigilants et emparons-nous de toutes les possibilités d'améliorer la situation qui s'offriront.

Voilà quelques-uns des éléments apportés par les élus lors de la réunion publique du mardi 6 décembre dernier à la cinquantaine de personnes venues les écouter sur ce thème grave et complexe. ■

À quoi sert le Sénat ?

Cet automne, une première dans l'histoire de la V^e République: le Sénat "a basculé à gauche"! C'est l'occasion de faire un petit rappel de son rôle et voir les conséquences de cette nouvelle donne politique.

Les sénateurs ne sont pas élus directement par le peuple, mais par un collège de "grands électeurs", constitué de députés, conseillers et élus municipaux, pour 6 ans. Aux récentes élections (renouvelant la moitié des sénateurs), les partis de gauche et les écologistes ont obtenu 177 des 348 sièges du Sénat (contre 146 à ceux de la droite et 25 au centre) et le 1^{er} octobre, ils ont donc choisi pour la première fois un Président socialiste.

Le Sénat siège en permanence, d'octobre à juin, au Palais du Luxembourg, et le Chef de l'État ne peut pas le dissoudre. Le Sénat a un rôle législatif important: il propose des lois, les discute et les modifie avant de les voter; il peut aussi retarder l'adoption des lois qui lui sont soumises par le gouvernement, mais ne peut la bloquer car la décision finale appartient toujours à l'Assemblée Nationale. Le Sénat contrôle le gouvernement, en posant des questions aux ministres et se prononce sur le budget.

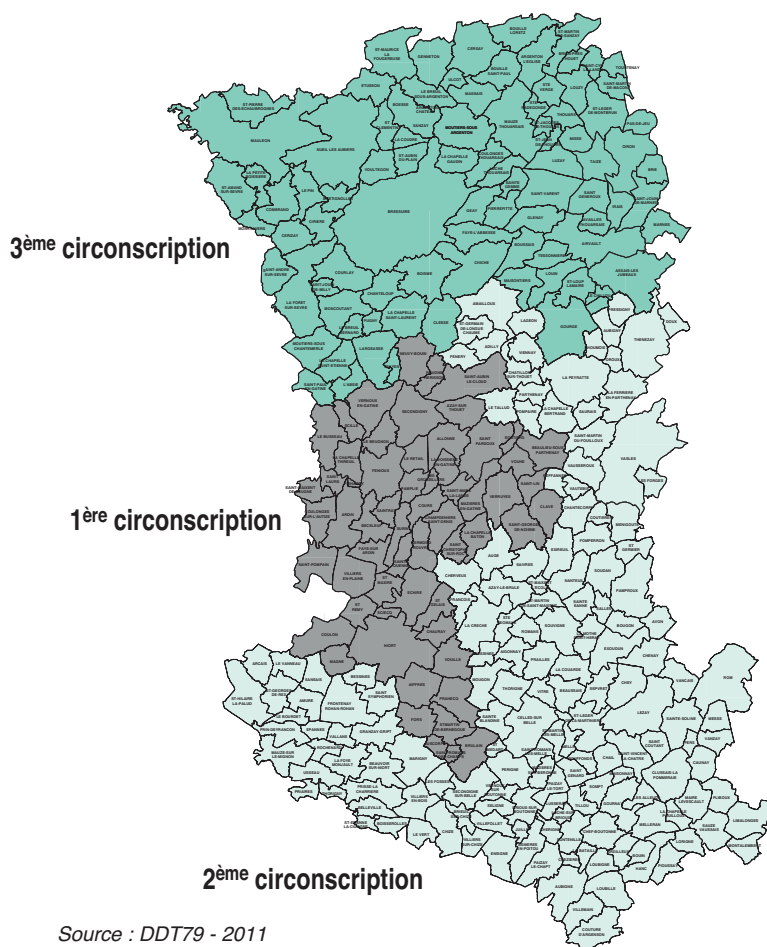
Pour modifier la constitution, le Président de la République doit convoquer le Congrès, c'est-à-dire réunir les élus de l'Assemblée Nationale et du Sénat, et toute modification doit recueillir la majorité des 3/5 de l'ensemble des députés et des sénateurs.

Le Président du Sénat est le second personnage de l'État: il assure l'intérim en cas de démission ou de décès du Président de la République (ce qui est déjà arrivé en 1969 lors du départ du Général De Gaulle et en 1974 après le décès de M. Georges Pompidou). C'est lui qui représente le Sénat et dirige les débats dans l'hémicycle; il lui incombe aussi de nommer le tiers des membres

du Conseil Constitutionnel et du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Actuellement, le Président de la République ne peut donc plus envisager de modifier la Constitution et le Sénat peut être un frein dans l'avenir pour les évolutions législatives qu'il souhaiterait; à l'inverse, si la gauche gagnait les prochaines élections, elle bénéficierait d'un Sénat favorable pour le faire. ■

Circonscriptions des députés



Cette année, on vote! Dates à retenir :

L'élection présidentielle est fixée au **22 avril** pour le premier tour et au **6 mai** pour le second.
Les élections législatives auront lieu les **10 et 17 juin 2012**.

Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"



La première manifestation, la BOUM d'HALLOWEEN du 31 octobre dernier qui a réuni 148 personnes (enfants et parents confondus) fut une réussite.

Le 11 décembre, la fête de Noël (spectacle, photo avec le père Noël, maquillage ...) a également satisfait la nouvelle équipe de l'association.

Le 21 janvier, l'APE s'associera au comité des fêtes pour organiser la soirée soupe-crêpes.

Le 22 avril, aura lieu le traditionnel vide-grenier. ■

Membres du Bureau :

- Présidente : Séverine BOGNER
- Vice-présidente : Alexandra CHABOT
- Trésorier : Willy SCHMITT
- Trésorière adjointe : Odile LEVANNIER-GOUËL
- Secrétaire : Delphine MOREAU
- Secrétaire adjoint : Damien ECHEVERRIA

Anciens Combattants

Un timide soleil est venu cette année éclairer la commémoration du 11 novembre 1918, lors du dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Germond et de Rouvre.

Pour la première fois, aucun poilu n'était plus là pour saluer avec la population ces trop nombreux soldats morts pour la France pendant ce premier long conflit mondial, si lourd en pertes humaines...

Le message du Président de la République demandait que l'on rende aussi hommage ce jour-là à tous les soldats disparus depuis ces 2 guerres mondiales dans d'autres conflits, certaines associations n'étant cependant pas favorables à cette évolution vers

une journée uniforme du souvenir, qui devrait ultérieurement faire l'objet d'une loi. ■



Amicale des donneurs de sang

Dates de collectes 2012 pour la commune de CHAMPDENIERS :

- Le mardi 10 janvier de 16 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes
- Le mercredi 16 mai de 16 h 30 à 19 h 30 au collège
- Le jeudi 16 août de 16 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes
- Le mardi 30 octobre de 16 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes

COMITÉ DES FÊTES

UN 14 JUILLET 2011 ENSOLEILLÉ À GERMOND-ROUVRE

Les activités proposées traditionnellement par le Comité des fêtes pour cet après-midi festif, concours de boules pour les grands, pêche à la ligne et balade à dos de poney pour les petits, ont rencontré le succès habituel.

Mais cette année, quelle remarquable prestation de la troupe de jeunes venue du RIFE de Saint-Maixent, invitée comme tous les ans par le comité des fêtes!

Pendant plus de 2 heures, l'orchestre et les jeunes danseurs et danseuses du groupe "Batsu" de San José au Costa Rica ("batsu" signifie "colibri" dans la langue "bri-bri" de ce pays) ont enchanté l'assistance et lui ont fait partager leur folklore: musiques chaleureuses, tableaux de la faune de leur pays et de leurs origines indiennes, ou encore de la vie de leur peuple pêcheur, danses spectaculaires où les jeunes filles agitaient savamment jupons ou rubans multicolores et les jeunes garçons lassos, drapeaux ou foulards, dans un ensemble très coloré, riche et gai!

Et c'est dans une farandole finale fêtant leur carnaval que ces jeunes artistes ont entraîné quelques spectateurs intimidés au rythme de leurs pas enjoués...

Comme toujours, l'apéritif offert par la municipalité autour d'un buffet bien garni grâce aux nombreux bénévoles, a connu un vif succès.

Le repas champêtre qui suivait a réuni sous les tilleuls de la place Saint-Médard plus de 250 convives.

Et la nuit venue, nous sommes descendus tous ensemble à la Moussandière, sous les étoiles, admi-



rer celles lancées par un feu d'artifice pétaradant plutôt réussi.

Bravo et encore merci à tous pour ces beaux moments de convivialité! ■

À l'année prochaine!..

La 74^{ème} édition de la SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME à Niort/Chauray en août 2012...

... Recherche des hébergeurs chez l'habitant, dans un rayon de 15 à 20 km autour de Niort, du 5 août au 12 août 2012 (une compensation financière est prévue par personne et par jour). Renseignements au 05 49 08 28 74 ■

Une nuit étoilée pour Saint-Médard le 12 août!

Dans la journée, Saint-Médard avait heureusement réussi à chasser la pluie, et les artistes invités par la municipalité dans le cadre du festival régional des Nuits romanes ont ainsi pu habiller notre église de Germond de belles lumières multicolores, et y jouer d'équivalents aériens magiques dans le noir ou bien y lancer de fabuleuses vocalises sous les étoiles!

C'est en effet une soirée réussie, et magnifique du début à la fin, que les troupes du Champ des toiles ou de Clic'en l'air Circus et les chanteuses du duo Dithyrambe ont offert au public, venu en nombre, puisque plus de 500 personnes avaient fait le déplacement: il n'y avait pas assez des 200 billets jaunes et des 200 billets rouges préparés pour eux, mais chacun a cependant pu apprécier dans des conditions acceptables les exercices de style de nos chanteuses ou artistes circaciennes.

Dame Bérénice de la Trouffinière et Dame Cunégonde de la Garde Montée, qui avaient revêtu leurs beaux atours pour la circonstance, ont conquis les spectateurs avec leur malice, leur fantaisie et leur éblouissante palette vocale; et posées à hauteur d'homme ou accrochées à leurs fils invisibles, les spectaculaires « filles de l'air » intervenues dans et autour de l'église ont aussi donné toute la mesure de leur talent et subjugué par leur adresse.

La mise en lumière était très simple mais très belle, et même Saint-Médard, cerné de toutes parts, n'en croyait pas ses yeux!.. À tel point, qu'on y voyait à peine assez pour la dégustation finale dans le parc des gourmandises concoctées par les organisateurs: un grand merci à l'atelier cuisine qui les y avait aidés!

Une nuit enchanteresse donc, grâce aux artistes qui ont offert ce beau « *champ des toiles* », ou « *chant des toiles* », ou bien « *champ d'étoiles* » ou encore « *chant d'étoiles* » Bravo à tous!

La prochaine Nuit Romane autour de l'église St-Médard aura lieu pendant l'été 2013. ■



FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE

Le Foyer Rural a fêté ses 30 ans le week-end du 18-19 novembre

Le foyer est né d'un groupe de copains-parents d'élèves qui animait les fêtes de l'école en chantant et dansant.

Ce groupe a souhaité, dans les années 80, étendre ses activités, fédérer davantage de personnes et animer la commune. Il fallait créer une association différente de celle des parents d'élèves et les valeurs promues par la Fédération des Foyers Ruraux lui ont semblé ce qui correspondait à son attente.

Les premières sections qui ont vu le jour étaient le chant, la danse poitevine, les activités enfants (cuisine, cinéma, sorties vélo...), l'initiation sportive tournée vers les jeunes, la bibliothèque...

Et puis, très vite, il y eut les spectacles d'été, Les pierres et le vent, l'Hongroise puis À la croisée des nuits. Ces spectacles ont mobilisé une centaine de bénévoles autour de professionnels du son, de l'éclairage, du chant, de la danse et de la mise en scène. En deux week-ends, ils attireraient jusqu'à 2000 spectateurs et ont fait connaître Germond-Rouvre bien au-delà du canton.

Au fil de ces trente années, le foyer rural s'est transformé, de nouvelles sections ont vu le jour alors que d'autres ont disparu...

Il convenait de fêter comme il se doit cet anniversaire. Le vendredi 18 novembre, tous les anciens présidents et vice-présidents étaient conviés à une soirée offerte par le foyer : Francis Baudry, Jean Autet, Roland Jouannetaud, Jean-Marie Charenton, Michel Suire, Jacques Charruaud, Dominique Frémine, Yves Donghi, Marie-Thérèse Bourgeois, Rémy Gadreau, Evelyne Riffault et Monique Suire. Pratiquement tous ont répondu présent et ont soufflé les 30 bougies. Etaient présents également

quelques invités d'honneur : Gérard Epoulet, maire de la commune, Christian Dubray, directeur du Centre Socioculturel et Jean-Luc Hérault de la fédération des Foyers Ruraux.



Tous ceux qui avaient participé à la création de l'association, ceux qui avaient été membres du Conseil d'administration, ceux qui avaient animé des sections au fil de ces trente ans étaient également conviés à cette soirée. Et puis, nous avons souhaité avoir à nos côtés tous les professionnels qui sont venus travailler avec nous, nous permettant de présenter des spectacles de qualité. Pour l'occasion, Jean-Pierre Baraton, du Grimoire de Reffannes avait dressé un superbe buffet et l'ambiance était assurée par le groupe de musiciens Pêle-Mêle et ses deux chanteuses. Ce fut assurément une soirée de belles retrouvailles.

Le samedi 19 novembre, la soirée était ouverte à tous. À 18h30, le groupe de hip-hop Pyramid nous a enchan-

tés avec son spectacle "On n'est pas des clichés" : des prouesses techniques, certes, mais aussi de l'humour et de la poésie. Ils furent chaleureusement applaudis.

L'apéritif et le repas ont été animés avec talent et dynamisme par le groupe Radio-Bazar. Chaque table a pu apprécier la prestation parfois intimiste de la chanteuse et de ses trois musiciens. Le buffet, composé de ce que chacun avait apporté, plat salé ou sucré, a apporté une touche très conviviale à la soirée.

Et puisqu'il ne faut pas être tourné vers le passé, saluons les jeunes qui viennent prêter main-forte dans les diverses sections et au sein du conseil d'administration. Longue vie au foyer rural, avec plein des projets dans les années qui viennent! ■

Le Foyer: la trentaine active!

Les **Boucles de l'Égray** sont la grande manifestation sportive qui démarre la nouvelle année d'activité du Foyer. C'est sous un soleil radieux qui a rassemblé 110 duos de coureurs et une centaine de marcheurs, que s'est déroulée cette 23^{ème} édition. La 24^{ème} est déjà fixée pour le 7 octobre 2012. Frédéric Vergnault et son équipe qui se sont investis plusieurs années passent le relais à d'autres organisateurs: Olivier Fouillet, Marie Gadreau et Évelyne Riffault. Olivier Fouillet se propose de relancer la section footing, rendez-vous est donné aux coureurs le 3^{ème} dimanche de chaque mois à 9 h 30, place de l'église. Premier rendez-vous le 18/12.

Toujours dans le domaine du sport, les amateurs de **marche à pied** peuvent rejoindre Bernadette Vergnault le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche à 9 h à l'école.

La gymnastique volontaire animée par Marie-Thérèse Bourgeois et Suzanne Autet a lieu tous les jeudis de 18 h 45 à 19 h 45 dans la salle de motricité de l'école.

Pour celles (ceux?) qui sont libres dans la semaine, la salle du foyer à Germond accueille les amateurs de **gym douce** et d'étirement le mardi de 9 h 30 à 10 h 45, séance animée par Suzanne Autet.

Pour les jeunes et très jeunes **le roller de loisir** a lieu chaque lundi de 18 h 30 à 19 h 30 dans la cour de l'école à Rouvre, déjà 35 inscrits! l'effectif est complet. Cette activité est animée par Valérie Gendron et Rodolphe Berthineau.

La palette des activités est encore large même si nous quittons le sport: **le bridge** apporte une bonne gymnastique cérébrale. 10 personnes se retrouvent le mercredi à 20 h 30 à l'école, René Brenet conseille et encadre les joueurs jusqu'à 22 h 30.

Le chant choral réunit tous les lundis de 20 h 30 à 22 h 30 les quatre pupitres de chanteurs sous la houlette de Sylvie Aumann. La variété domine le répertoire mais les chants sacrés sont de mise pour chanter Noël. Des concerts sont prévus: église de Germond, Champdeniers, Chauray et fête de la musique.

Le théâtre, activité maîtresse du Foyer, puisqu'elle induit de grandes manifestations dans le village notamment les rencontres de théâtre en Val d'Égray. En avril 2011 la troupe "Graine de Folie" a su enchanter le public en présentant "**Le Palais des cinq Sens**" de J.P. Alègre. Pour 2012 c'est reparti! 5 filles et 3 garçons se retrouvent chaque mercredi de 15 h à 16 h 30 avec leurs anima-



trices, Monique Suire et Claudine Moreau, pour préparer une farce de Jean Reinert plus trois saynètes qu'ils présenteront au public les 6 et 7 avril prochain et le 14 avril dans le cadre des rencontres théâtrales. Quant aux adultes, ils préparent "**La Nuit de Valogne**" de Eric-Emmanuel Schmitt ou 6 femmes de caractère feront le procès de Don Juan. Cette pièce à 9 personnages sera présentée les 23-24, 29-30 novembre et le 1er décembre 2012. Les deux troupes bénéficient des conseils de Joël Picard, metteur en scène.

L'atelier informatique a lieu le samedi matin dans la salle informatique de la mairie avec Bernard Bellion et François Sénéchau. Cette année, le foyer propose des ateliers ponctuels: création de cartes pour les vœux (début novembre), une activité mosaïque en février, une randonnée en parallèle avec le marché de mai organisée avec l'APE... d'autres idées ont le temps de germer. ■

Soirée "soupes, crêpes et jeux"

Cette année, le Comité des Fêtes organise à la salle des fêtes, avec la participation l'Association des Parents d'Elèves, l'A.P.E, pour les activités réservées aux enfants, la soirée "soupes, crêpes et jeux" le samedi 21 Janvier 2012.

C'est l'occasion pour Monsieur Le Maire de rencontrer les nouveaux arrivants de la commune et de présenter ses vœux pour la nouvelle année.

Venez nombreux à cette soirée, simplement pour partager un moment de plaisir. ■

Vie Associative

Marché des 3 villages à Germond-Rouvre

Réunir les habitants et proposer des produits locaux de qualité, telle était l'idée initiale des conseillers municipaux de Germond-Rouvre en 2010.

Une date mensuelle a été choisie: le deuxième vendredi. On voulait éviter le samedi pour ne pas faire concurrence au marché hebdomadaire de Champdeniers, le premier vendredi était consacré au marché mensuel d'Échiré, on réservait le dimanche pour la vie privée des producteurs.

Trouver des producteurs disponibles a été fastidieux mais une huitaine d'entre eux a répondu présent. De juin à octobre les habitants sont venus et ont apprécié, les producteurs étaient satisfaits.

Nous avons donc décidé de poursuivre l'expérience. L'animation de la deuxième édition a été confiée au comité des fêtes de Germond-Rouvre, le monde associa-



tif nous paraissait plus judicieux pour mettre en valeur cette journée.

La famille des producteurs s'est agrandie (entre 10 et 15). Une animation est proposée pour chaque marché: théâtre, livres, sonneurs de cor de chasse, chants, danses et musiques traditionnelles, spectacle des nuits romanes (chants lyriques, cirque et musique), présentation des activités du foyer rural, variétés françaises. Il est possible également de se restaurer et de se désaltérer.

Ce rendez-vous mensuel permet à chacun de se rencontrer, de se découvrir et de remplir son panier (fromage, charcuterie, poisson, plante, lapin, bœuf séché, poulet, pâté de pigeon, pomme, légume, pain, miel, objets artisanaux, confitures)!

Retrouvez-le pour l'année 2012 à partir d'avril... ■

Pique-nique pour les habitants de Rouvre

Samedi 3 septembre 2011, de nombreux habitants de Rouvre à la Barre en passant par La Rouère se sont retrouvés pour le pique-nique traditionnel.

Contrairement à ce que la presse a relaté, cette rencontre était proposée aux rouvrais de tous les quartiers, et si marche à pied et jeu de pétanque n'ont pu avoir lieu en raison de la pluie, le repas a rassemblé beaucoup d'habités, mais aussi pas mal de nouveaux arrivants.

Nous avons dû utiliser la salle du foyer rural de Germond, car le tivoli communal qui devait être installé dans la cour de l'école était réservé pour un mariage.

Tous ont bien aimé que chaque famille se présente à sa façon, avec humour et sourires, puis les conversations sont allées bon train et, comme d'habitude, les spécialités culinaires de chacun, ou chacune, ont été appréciées à leur juste valeur. Mais peut-être faudra-t-il, la prochaine fois, prévoir plus de mousse au chocolat! ?

Merci encore à ceux qui ont préparé en amont, à ceux qui ont offert l'apéritif, et à toutes les personnes présentes, pour la bonne humeur!

Vous pouvez déjà noter la date de notre prochain pique-nique: samedi 8 septembre 2012. Nous comptons sur votre présence! ■



LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nous vous accueillons à la bibliothèque, dont les locaux sont au sein de l'école, le mercredi de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h. L'adhésion est de 5 € par personne et par an et gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans.

Les lecteurs sont venus cette année de plus en plus nombreux et nous espérons qu'en 2012, d'autres franchiront la porte de ce lieu.

Notre stock de livres se renouvelle grâce à la subventions de la Commune (550 €) et à celle de la Communauté de Communes pour toutes les bibliothèques du Val d'Égray avec qui nous sommes en lien. Nous nous rencontrons pour le choix des livres et pour l'informatisation du catalogue.



Depuis septembre, M.-A. Charruaud et M. Mathis interviennent à l'école en accueillant les enfants de CE

et de CM, tous les mardis de 14 h à 16 h. C'est l'occasion pour eux d'emprunter des livres ou de faire des activités, des recherches autour des ouvrages qu'ils souhaitent, cela en lien avec les enseignantes.

DATES A RETENIR

- Assemblée générale le 23 janvier à 20 h 30 à la bibliothèque.
- "Écrivains d'ici", le 17 février, à 20 h 30 à la bibliothèque. Ce sera une soirée que nous passerons avec 3 auteurs de la région: Mme CARRIES de la Véquière, M. POINOT de Germond-Rouvre et M. HAIRAUT de la Crèche. Nous vous y invitons.
- À partir du mois d'avril, nous serons présentes avec nos "CAGEOTS de LIVRES" à chaque marché sur la place de Germond. Vous pourrez emprunter, consulter, vous asseoir pour le plaisir de lire en plein air.

Plusieurs personnes nous demandent s'il est possible de donner des livres. Nous les acceptons après avoir fait un tri. ■

Pour tout renseignement :

M.-A. Charruaud 05 49 25 77 46
L. Gauthier 05 49 04 05 37

ACCA DE GERMOND-ROUVRE

L'assemblée générale de l'Acca de Germond-Rouvre s'est tenue le 24 juin 2011.

21 membres ont participé à cette réunion au cours de laquelle ont été présentés et soumis au vote le bilan financier et le rapport des activités.

La composition du conseil d'administration reste inchangée (voir encadré ci-contre).

La remise des cartes pour la saison 2011-2012 a été effectuée les 2 et 9 septembre.

L'Acca a le plaisir d'accueillir parmi ses nouveaux membres 2 jeunes âgés de 16 ans détenteurs de leur premier permis de chasse.

Le nombre d'adhérents (56) est néanmoins légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

L'Acca reste disponible pour organiser au printemps, comme les années précédentes, une journée découverte de la faune et de la flore sauvages avec les élèves de l'école primaire de Germond-Rouvre.

Le banquet des chasseurs aura lieu le samedi 3 mars 2012.

Au menu, pâté de chevreuil et civet de sanglier à volonté. N'attendez pas le dernier moment pour réserver vos places auprès de Christophe Élie ou David Bon. Rappelons qu'au cours du repas, une tombola est organisée avec de très nombreux lots (terrines de pâté, cuissots de chevreuil, etc.). ■

Composition du conseil d'administration :

- Président : Christophe Élie
- Vice-président : Pierre Clisson
- Secrétaire : Claude Gazeau
- Secrétaire adjoint : Raymond Beaufils
- Trésorier : David Bon
- Trésorier adjoint : Christian Seguin

Les autres membres : Dominique Journault, Robert Chaigne, Bernard Michonneau.

Les Amis de la vallée de l'Égray (AVE)

L'AVE est une association locale de défense de l'environnement.

► En 2011, l'association a été interpellée par des habitants du canton du val d'Égray concernant :

- l'épandage des boues de l'Union Laitière des Deux-Sèvres. Les renseignements fournis par les services préfectoraux indiquent que cet épandage a été effectué en août 2011. La surface d'épandage étant insuffisante, cette opération se déroulera sur trois ans. Les terrains adéquats pour cet apport sont rares. Des analyses sont effectuées et on nous a assuré qu'il n'y a pas d'odeur...

- l'apport de terre incluant des produits "goudronnés" dans des terrains agricoles. Or, ces produits ne peuvent pas être déposés n'importe où pour des raisons évidentes de pollution...

- le passage de moissonneuses très larges menace l'équilibre de nos murets de pierres. Des marques sont déjà constatées.

- les membres de l'AVE se sont exprimés lors de l'enquête publique sur l'extension d'un poulailler aux Groseillers.

► Nous avons assisté aux réunions concernant :

- le programme Re-Resources initié par le SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) qui a l'objectif de protéger les captages d'eau potable.

- le programme CTMA (Contrat Territorial des Milieux Aquatiques) initié par le SIAH (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Égray) qui a pour objectif de retrouver le bon équilibre écologique de nos rivières.

► Nous sommes satisfaits du jugement du tribunal d'instance qui a reconnu la responsabilité de l'ULDS (Union Laitière des Deux-Sèvres) dans la pollution de l'Égray du 25/09/2009 qui a entraîné une forte mortalité de poissons.

► L'AVE s'investit toujours dans le mouvement citoyen "De l'eau pour tous". L'inquiétude monte quant à nos réserves d'eau. Nous dénonçons l'octroi d'argent public pour une utilisation privée et excessive de notre bien commun qu'est l'eau (bassines pour l'irrigation). Nous demandons à la préfète de ne pas autoriser le remplissage hivernal des bassines vu le niveau d'eau de nos nappes phréatiques. Pourquoi choisir de garder de l'eau pour le maïs destiné à l'exportation plutôt que pour nos robinets ?

L'Assemblée Générale de l'AVE s'est tenue le 16 décembre 2011. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année et d'engager des réflexions pour 2012.

N'hésitez pas à nous contacter au 05 49 04 27 68. ■

Les co-présidentes

2^{ème} édition du TRAIL DU VAL D'ÉGRAY le 26 février 2012

Le 26 Février 2012 aura lieu la seconde édition du Trail du Val d'Égray au départ de Champdeniers. Deux distances sont proposées : 13 km et 25 km, ainsi qu'une animation enfants. Les courses se déroulent sur 85 % de chemins et sentiers et dans des parcelles privées mises à notre disposition spécialement pour cette occasion. En 2011, 349 coureurs ont participé à la première édition.

Pour 2012, le parcours du 13 km reste inchangé. Quelques modifications sur le 25 km pour rendre le parcours encore plus agréable. Pour la seconde édition, un panier garni à tous les arrivants. Départ 10h30 du gymnase de Champdeniers.

Tarifs : 13 km = 7€ et 25 km = 9€. Majoration de 2€ pour les inscriptions le jour de la course. Animation enfants gratuite. Bulletins d'inscription disponibles sur le site "www.la-legrays-club.fr" ■

Christian Vannier



Les Gymnastes de l'Égray

L'association "Les Gymnastes de l'Égray" a été créée en février 1993. C'est une association à but sportif permettant la pratique gymnique de différents agrès qui sont le sol, la poutre, le saut et les barres asymétriques. Elle fonctionne grâce aux cotisations des familles membres et de quelques subventions des collectivités locales. Nous remercions d'ailleurs la mairie de Germond-Rouvre pour son soutien fidèle.

La saison 2011/2012 a débuté avec l'ouverture supplémentaire d'une section "école de gym" qui permet d'accueillir un groupe de douze gymnastes. Par ailleurs, 40 licenciées réparties par catégories en fonction de leur année de naissance; poussines, benjamines et cadettes ont repris les entraînements depuis le 3 septembre. À cet effectif licencié, s'ajoute l'éveil gymnique pour les plus petits (4-5 ans) pour un bon développement de leur motricité.

Ces jeunes gymnastes sont encadrées par des bénévoles qui permettent des entraînements réguliers le samedi matin au gymnase de Champdeniers de 9 h à 13 h par plage de 2 heures par groupe.

Les gymnastes licenciées participent à deux types de compétitions que sont les compétitions individuelles ou par équipe à finalité régionale, compétitions qui débuteront en janvier 2012.

Nous souhaitons à toutes de prendre beaucoup de plaisir en pratiquant ce sport et de continuer leur progression très encourageante, nous les félicitons pour leur persévérance et leur volonté.

À bientôt dans un prochain journal pour suivre nos gymnastes au fil des saisons et des prochaines compétitions. ■

Laurence SAVATIER-DUPRÉ



Composition du nouveau bureau :

- Présidente: Laurence SAVATIER-DUPRÉ
- Vice-Présidente: Charlotte BOURDET
- Secrétaire: Sylvie BOURREAU
- Secrétaire adjointe: Sonia NIETHAMMER
- Trésorière: Amélie BOURGEAIS
- Trésorière adjointe: Brigitte BOURDET

Club "Rencontres et Loisirs"

Chaque mercredi, quelques anciens de nos villages continuent de se retrouver pour des après-midi "jeux de cartes" dans le hall de la salle des fêtes ; ils aiment à se rencontrer mais sont cependant de moins en moins nombreux... Quelques départs en maison de retraite l'expliquent, la relève tardant à se faire... ; ils font donc appel à tous ceux qui voudraient se joindre à eux pour réactiver ces moments récréatifs, en inventer de nouveaux... Aux beaux jours, ils rencontreraient ceux de Faye-sur-Ardin pour des pique-niques en extérieur, s'invitant les uns les autres, des échanges qui pourraient être poursuivis. ■

Vie Associative

CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Egray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Egray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité (vous pouvez trouver notre plaquette au CSC) ou emmener son enfant sur les différents accueils proposés : Accueil de Loisirs, Halte-Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc... Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Egray. N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez participer. ■

L'espace multimédia

Venez profiter du nouvel espace multimédia mis en place en partenariat avec le Conseil Général des Deux-Sèvres. Vous pourrez accéder à internet gratuitement tous les jours et participer aux ateliers de formation toujours gratuitement.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM informe les parents et futurs parents sur les différents modes de garde existants sur le canton, sur les particularités d'accueil des assistantes maternelles, sur les démarches d'embauche d'une assistante maternelle agréée, les aides financières...

Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil :

- Temps d'accueil et d'animation tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 à Champdeniers.
- Accueil sur RV pour les sollicitations plus personnelles des parents ou des assistantes maternelles : lundi de 16 h à 18 h au CSC à Champdeniers.
- Permanences d'accueil le jeudi de 14 h à 16 h en alternance dans les communes de Ste-Ouene, St-Christophe-sur-Roc et Champdeniers.
- Activités du RAM itinérant le jeudi et le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 dans une commune du Val d'Egray.
- Des soirées information-débat sur un thème concernant la petite enfance : une fois par trimestre.

Halte-garderie "Les Bootchoos"

La Halte-garderie est ouverte 17 heures par semaine :

- Mardi de 8 h 30 à 18 h
- Vendredi de 8 h 30 à 18 h

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collective. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation, destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

- L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum.

- Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation.
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles.

Nous envisageons d'ouvrir la halte-garderie une journée supplémentaire à partir de janvier 2012.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- **Accueil de loisirs du mercredi à Ste-Ouene :**

Depuis septembre 2009, le CSC en partenariat avec la commune de Ste-Ouene et la Communauté de Communes du Val d'Egray propose un accueil de loisirs le mercredi dans les locaux de l'école de Ste-Ouene.

Depuis la rentrée de septembre, une navette en minibus transporte les enfants à la sortie de l'école de Rouvre jusqu'à Ste-Ouene.

Vous pouvez inscrire vos enfants le matin avec ou sans repas et/ou l'après-midi également avec ou sans le repas. Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter.

L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert à toutes les familles du Val d'Egray.

- Comme chaque année le CSC va proposer un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de Février, Pâques et Toussaint.

Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités vous sera distribué par les écoles pour chaque période.

Accompagnement à la scolarité

Dans le cadre du comité de pilotage du Projet Educatif Local une réflexion sur les besoins d'accompagnement à la scolarité a été mise en œuvre avec les établissements scolaires. Une enquête réalisée montre qu'il y a des besoins sur le Val d'Egray.

Nous recherchons des personnes qui souhaitent être bénévoles, pour cela contacter le CSC.

Après-midi et soirées jeux en famille

Le CSC a inscrit le jeu au cœur de son projet pédagogique, pour cela, nous avons fait l'acquisition d'un pôle d'une quarantaine de jeux pour petits et grands.

Durant l'hiver, nous organisons 4 vendredis soir et dimanches après-midi jeux en famille dans les locaux du CSC. Voici les dates pour 2012 : dimanche 29 janvier de 15 h à 17 h 30, jeudi 1^{er} mars de 20 h à 23 h et dimanche 25 mars de 15 h à 17 h 30.

Alors venez passer un moment en famille, cette activité est gratuite, un goûter est offert.

Café des parents

Le café des parents a lieu le vendredi matin à partir de 9 h 15 au CSC une fois tous les 15 jours.

Autour d'une tasse de café, on débat, on discute de l'éducation des enfants, des relations dans la famille, etc. chacun apporte son opinion, chacun apprend de chacun, une animatrice du CSC anime les échanges.

Dates du café des parents en 2011 : vendredi 13 janvier, 27 janvier et 10 février.

ACTION CULTURELLE

Rencontres de théâtre amateur

Le CSC et les associations de théâtre amateur du Val d'Égray organisent *"Tous en scène" (Rencontres de théâtre amateur en Val d'Égray)*, du 13 au 15 avril 2012, à Germond-Rouvre (salle des fêtes, salle du foyer rural, voir programme en page 28).

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, contactez-nous au CSC : 05 49 25 62 27.

Cinéma

Au programme de ce début d'année 2012 :

- 2 février à 20 h 30 : *"Tous au Larzac"* (documentaire)

Assemblée Générale & Fête du CSC

L'Assemblée Générale du CSC aura lieu le samedi 24 mars à la salle des fêtes de Surin à partir de 9 h 30, l'AG sera suivie d'un repas en commun.

La fête du CSC aura lieu les 29 et 30 juin à la salle des fêtes de Champdeniers.

Le Centre Socioculturel du Val d'Égray vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2012. ■

Venez découvrir notre site internet :

<http://valdegray.csc79.org>

Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St-Antoine à Champdeniers, ou téléphoner au : 05 49 25 62 27

ou encore envoyer un mail à : contact.valdegray@csc79.org

Afin de mieux satisfaire les usagers, le CSC a réorganisé ses horaires d'accueil du public. Ainsi, l'accueil du CSC est ouvert :

- Mardi : de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h
- Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h
- Jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h
- Vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h

L'accueil sera également ouvert les samedis suivants :

- 11 février, 7 avril et 9 juin.



Dominique Frémine, artisan végétal : la passion des plantes

D'origine normande, Dominique a vécu depuis l'âge de 4 ans en Touraine où ses parents, agriculteurs, sont venus s'installer en 1958. C'est là qu'il rencontre Élisabeth, sa future épouse, et que David et Sara, n°1 et 2 de la fratrie voient le jour.

Pour répondre à une proposition professionnelle faite à Élisabeth, dans les Deux-Sèvres, la jeune famille s'installe aux Ritraisses de Germond. Dominique y arrive avec l'idée d'une production maraîchère dans un coin de sa tête...

Tout en s'occupant des enfants, il commence à défricher une parcelle de terre à côté de la maison, son projet de production de légumes voit le jour, la commercialisation commence sur les marchés de Niort, Champdeniers et Coulonges, 6 mois après son arrivée sur la commune.

Après la naissance de Charlotte, n° 3 et dernière de la famille, l'acquisition de la maison et du terrain situés au Pinier, devenus depuis le 82 route de l'Égray, modifie les installations professionnelles et l'organisation familiale.

La production de plants de fleurs et de légumes, demandant moins de surface, prend le dessus sur le maraîchage.

En 1990, plusieurs questions se posent : embaucher du personnel pour assurer le travail saisonnier ou rejoindre l'établissement Moinet pour assurer un poste de responsable de production ?

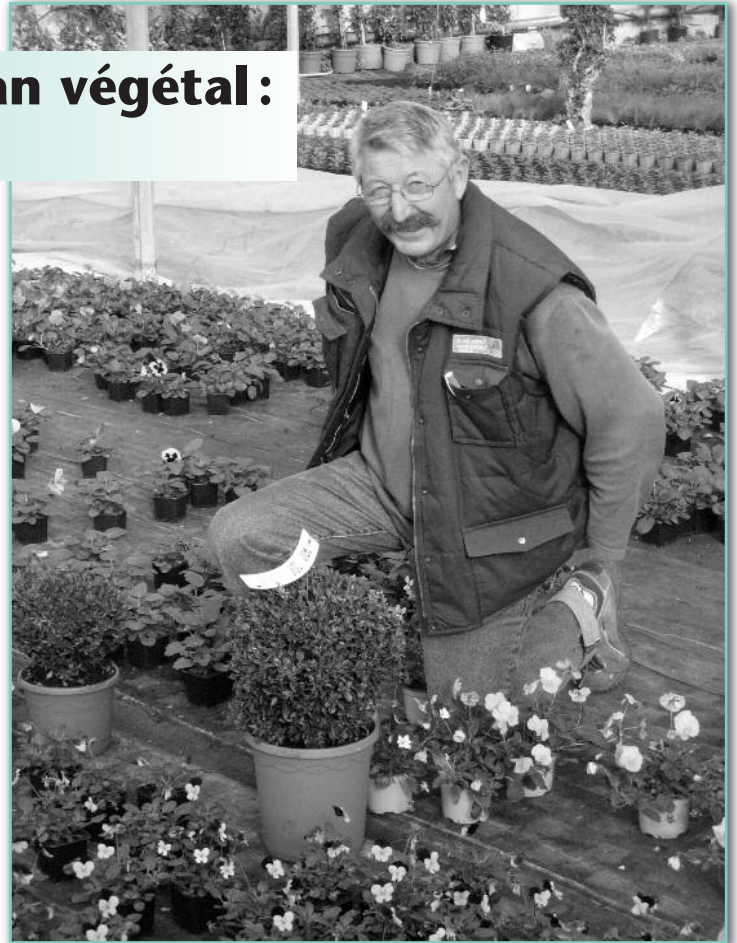
Le choix se porte sur la deuxième proposition. Pendant 10 ans Dominique développera ses compétences au sein de cette structure en s'occupant du secteur de la production.

Toujours animé par son envie de travailler le végétal et de le faire découvrir autrement, en 2002, Dominique prend la décision de recréer son entreprise. Il remonte des serres en verre sur le terrain familial et relance une production à sa façon à lui.

Petit à petit, l'équipe s'étoffe avec Mickaël d'abord, puis Marjan et ensuite Pierre.

Dominique est très satisfait de ce travail collectif, où le végétal est travaillé du début de la production à sa vente directe.

Les 3 000 m² de terre permettent de produire et proposer tout ce qu'il faut pour les jardins, avec l'idée de rester dans des circuits courts et connaître au mieux les clients pour les conseiller avant leurs achats.



C'est le seul commerce (même si c'est avant tout un lieu de production), encore bien vivant, du bourg de Germond.

La présence sur les marchés de Niort, Coulonges, Échiré (et Germond) permet de faire connaître l'exploitation et de faire venir des personnes sur le site de production pour des achats agrémentés de conseils ou des ateliers de découverte.

L'action d'acheter directement aux producteurs est en plein développement. L'entreprise est en constante progression.

En lien régulier avec d'autres producteurs par l'intermédiaire de l'association "Horticulteurs et Pépiniéristes de France", par le biais de visites d'exploitations, de rencontres, par sa participation à des salons et par ses lectures, Dominique enrichit toujours son intérêt pour les plantes.

Les diverses productions suivent les tendances du moment avec une majoration des ventes en plants de légumes, une constance en plants de fleurs et un secteur en bio.

Portrait

L'exploitation s'est mise à la production de plants bio sur une nouvelle parcelle de 1 000m² et fournit, entre autres, plusieurs maraîchers locaux. La vente par Internet est à l'étude.

À 57 ans, l'un de ses vœux serait de réussir bientôt la transmission de cette exploitation florissante et l'on ne peut trouver mieux comme qualificatif.

Dominique, président du Foyer Rural pendant 2 ans (il a participé au relancement des Boucles de l'Égray dans les années 90) et Elisabeth, présidente de l'association des parents d'élèves pendant quelques années, se sont impliqués dans la vie associative de la commune, ce qui a contribué à leur intégration dans la vie du village au moment de leur arrivée.

Dominique vit et travaille dans le bourg, il a donc pu observer les changements depuis plusieurs années. Le départ du cri des enfants de l'école dans la cour de récréation, la fermeture du café. La période où beaucoup d'habitants en activité à l'extérieur du village rendaient celui-ci plus silencieux en journée. Même si on est loin du brouhaha des villes, le bourg retrouve quelque

peu du mouvement avec des jeunes retraités plus présents.

Dominique et Elisabeth se sentent bien dans ce village. Dominique souhaiterait que des lieux de vie s'y développent (en semi-collectif pour des personnes du 3ème âge par exemple, ou une activité hôtelière qui mise sur la qualité). Pour lui, la vie associative permet de maintenir le lien indispensable dans une commune rurale comme la nôtre.

Le site (82, route de l'Égray à Germond) est ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h de novembre à mars puis tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h de mi-avril à début juin et du mardi au samedi de 14h à 19h de juin à octobre. ■

Tél. : 05 49 09 24 07 ou 06 81 61 39 10
dominique.fremine@wanadoo.fr
www.rosier-fremine.sitew.com

Services

Conseil
Architecture
Urbanisme
Environnement

Deux-Sèvres

au service des particuliers



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
15 rue Thiers 79000 Niort
05 49 28 06 28
caue79@wanadoo.fr
www.caue79.fr

CAUE

Des conseils gratuits pour vos projets de construction

Vous souhaitez construire, agrandir ou rénover? Et vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie? Faites appel au CAUE des Deux-Sèvres: le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Que votre projet concerne une habitation, un atelier ou un commerce, des architectes-conseillers vous apportent gratuitement des idées, des orientations et des conseils professionnels et désintéressés. Afin que l'entretien soit le plus efficace, prenez rendez-vous le plus tôt possible et venez avec tous les documents permettant de bien comprendre le projet (relevé du cadastre, plan de situation, photos...) mais aussi avec vos croquis et vos envies!

Permanences :

- le 3^{ème} mardi après-midi du mois au Pays de Gâtine (46, boulevard Edgar-Quinet à Parthenay)
- au CAUE (15, rue Thiers à Niort)

Prenez rendez-vous auprès de Nathalie Babin au **05 49 28 06 28**.

Site Internet : www.caue79.fr

Le CAUE est un organisme départemental dont la mission est d'assurer la qualité architecturale des projets et leur bonne insertion dans le site environnant. Il est financé principalement par des recettes provenant d'une taxe départementale sur les permis de construire.

La Page Histoire

LES SAINTS PATRONS

La chapelle de Rouvre est dédiée à Saint-Aubin, qui se fête le 1^{er} mars.

Saint-Aubin fut évêque d'Angers (470-550). Il naquit au diocèse de Vannes vers 469 dans une noble famille chrétienne, sans doute originaire de Grande-Bretagne et son enfance fit présager de sa sainteté future : dès qu'il put marcher, ce fut pour aller vers Dieu et prier à l'écart.

Au grand désespoir de sa famille, il quitte le foyer paternel et prend le chemin du monastère. Là, ses veilles, ses jeûnes, ses oraisons l'élevèrent vite à une telle perfection qu'il dépassait de beaucoup les plus anciens et les plus fervents religieux. On admirait son recueillement continu. Dans le monastère, il ignorait ce qui se passait autour de lui. Un jour, l'abbé du monastère l'envoya dans un village voisin et alors qu'il s'acquittait de sa mission, il tomba sur la maison où il était une telle quantité de pluie, que le toit s'entrouvrit et que toutes les personnes présentes furent trempées : lui seul fut épargné.

Abbé du monastère de Tincillac à 35 ans, il fit vivre parmi ses frères la ferveur pendant 25 ans et les amena par son exemple à une perfection rare même dans les plus austères couvents. Puis l'évêque d'Angers étant

venu à mourir, le clergé et le peuple de ce diocèse, auxquels était parvenu le renom de la sainteté d'Aubin, l'élurent dixième évêque d'Angers à l'âge de 60 ans et il assumait cette charge de 529 à 550. Il mourut le 1^{er} mars 550, fatigué d'un voyage effectué à Arles pour consulter Saint-Césaire.

Sa vertu dominante était la charité, qui fut grande pour les malheureux, les prisonniers, les malades ou les pauvres. ■

... et des dictons

- À la Saint-Aubin, c'est du vin quand le buisson goutte au matin (ou : quand il pleut à la Saint-Aubin, l'eau est plus chère que le vin).
- Quand il gèle à la Saint-Aubin, il n'y a ni foin, ni vin.
- Taille au jour de Saint-Aubin pour avoir de gros raisins.
- À la Saint-Aubin, si la rosée est sur l'aubépin (autre nom de l'aubépine), il n'y a ni foin, ni lin.
- À la Saint-Aubin, on tond le mouton, mais si voulez m'en croire, tondez-le à la Saint Grégoire.

Les conscrits

Étaient conscrits, ceux nés la même année et qui avaient 20 ans (c'est la classe d'âge). Ils passaient d'abord devant le conseil de révision au chef-lieu de canton. Ils défilaient tout nus devant le conseil qui était composé d'un médecin-major assisté de 2 ou 3 gratte-papier du préfet, du conseiller général et des maires du canton. Le conseil désignait les "bons pour le service", quelques ajournés et quelques exemptés. Les jeunes mettaient un point d'honneur à être "bon pour le service", être exempté était déshonorant.

Après on faisait la noce des conscrits qui durait trois jours. Quand on n'était pas nombreux, on se mettait à deux communes, ce qui durait six jours. Les conscrits parcouraient la commune en passant chez les habitants pour boire un verre et surtout ramasser les poulettes. L'usage voulait que les jeunes filles qui avaient 20 ans également, donnent une poulette ou une somme d'argent équivalente au prix de la poulette.

Cela se passait le week-end. Les conscrits munis d'une grande branche de laurier-sauce sur laquelle ils avaient attaché leurs cocardes sonnaient du clairon ou de la trompette et chantaient à tue-tête : « Conscrit faut pas verser de larmes en quittant ton village ».

Vers 1955, le conseil de révision fut supprimé et les jeunes allaient passer 3 jours à Limoges. ■

DE NOS VILLAGES

Le patron de l'église de Germond est Saint-Médard, fêté le 8 juin.

Médard de Noyon, ou Saint-Médard, est un évêque picard né en 456 à Salency et mort le 8 juin 545 à Noyon. Il était le fils d'un noble franc de la cour de Childéric Ier et d'une noble gallo-romaine qui avait converti son futur époux au christianisme en échange de sa virginité. Le couple possédait un vaste domaine à Salency, Médard aurait eu un frère jumeau, ainsi qu'une sœur.

Saint-Médard manifeste une grande compassion pour les plus démunis dès sa plus tendre enfance : la tradition raconte qu'il donna un jour ses habits neufs à un mendiant aveugle et qu'une autre fois, il donna un des chevaux dont son père lui avait confié la garde à un pauvre qui venait de perdre le sien à la tâche, mais que le soir quand il ramena les chevaux, il n'en manquait aucun.

Il fit ses études ecclésiastiques avec son frère près de Saint-Quentin. Il est remarqué par l'évêque qui l'élève au sacerdoce en 489. Il vécut ensuite à la cour de Clovis. Lorsque ce dernier déménagea à Soissons, Médard resta à Tournai. Il fut nommé évêque de Vermand par l'évêque Rémi de Reims, à la demande des habitants et installa dès 531 le siège épiscopal à Noyon.

À la mort de l'évêque de Tournai, les habitants de cette ville le réclamèrent aussi comme évêque, d'où l'unification du diocèse à celui de Noyon, qui dura jusqu'en 1146. À Tournai il réussit à convertir un grand nombre d'idolâtres et consacra Radegonde. Il mourut à Noyon et ses reliques furent transportées près de Soissons où fut érigée l'abbaye Saint-Médard.

Saint-Médard est l'un des évêques les plus populaires de son époque, sa vie a donné lieu à de nombreuses légendes : l'une dit que lorsqu'il était enfant, lui aussi fut protégé de la pluie par un aigle qui déploya ses ailes au-dessus de lui.

On le représente la plupart du temps en évêque. Souvent, il a la bouche entrouverte et montre ses dents, parce qu'il était aussi invoqué contre le mal de dent, et il figure aussi avec un cœur symbolisant sa charité.

Saint-Médard est le patron des personnes emprisonnées, des personnes atteintes d'une maladie mentale ou de migraines, de névralgies, mais aussi patron des agriculteurs et des viticulteurs : il est invoqué contre le mauvais temps, - pour ou contre la pluie selon le cas, d'où son surnom de saint pluvieux -, et pour le bon déroulement de la moisson.

C'est à lui que l'on doit l'institution de la Rosière pour honorer la jeune fille la plus méritante d'un village, en rapport avec le culte de la Vierge Marie. ■

... et des dictons

- *Saint-Médard grand pissard, il pleut 40 jours plus tard, à moins que Saint-Gervais soit beau et tire Saint-Médard de l'eau (ou Saint-Médard, grand pissard, fait boire le pauvre comme le richard).*
- *S'il pleut à la Saint-Médard, il pleut 40 jours plus tard, à moins que Saint-Barnabé ne lui donne un coup de pied (ou ne lui coupe l'herbe sous le pied, ou ne vienne lui casser le nez, ou ne ferme le robinet, ou remette le pain dans la maie).*
- *Quand il pleut à la saint-Médard, il y a des russes (navettes sauvages) dans le blé noir (ou prends ton manteau sans nul retard).*
- *Soleil à la Saint-Barnabé, Médard a le nez cassé (ou Saint-Médard beau et serein promet abondance de grain).*
- *Saint-Barnabé reboutonne la culotte de Saint-Médard (ou ce que Saint-Médard fait, Saint-Barnabé le défait ou Saint-Barnabé, la journée clairette de Saint-Médard, rachète).*
- *Pluie de Saint-Médard tarit le vin et coupe le lard (ou Saint-Médard, planteur de choux, mangeur de lard).*
- *Pleurs de Saint-Médard, 40 jours bousards car quand Saint-Médard ouvre les yeux, écoute voir s'il pleut.*



ADMR CHAMPDENIERS

L'ADMR EST UN SERVICE QUI S'ADRESSE À TOUT PUBLIC : CÉLIBATAIRES, FAMILLES, RETRAITÉS, PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES.

L'ADMR propose de réaliser à votre domicile les tâches suivantes :

- **Famille :**
 - garde d'enfants à domicile,
 - accompagnement d'enfants dans leur déplacement.
- **Cadre de vie :**
 - ménage, repassage,
 - aide aux courses.
- **Autonomie :**
 - assistance aux personnes âgées ou dépendantes et aux personnes handicapées,
 - Aide à la mobilité, transport et accompagnement des personnes âgées, dépendantes et handicapées.
- **Téléassistance :** téléassistance à domicile et mobile.

Pour toute information, contactez l'ADMR au 05 49 32 28 82 - Permanences au 1^{er} étage de la mairie de Champdeniers : LUNDI, JEUDI ET VENDREDI DE 8h A 12h - MARDI ET MERCREDI DE 13h 30 A 17h 30

LE SERVICE D'AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE (AMD)

Vous souhaitez être soulagé(e) des tâches ménagères, bénéficier de l'intervention d'une auxiliaire de vie, du service de portage de repas à domicile, du service assistance y compris le week-end...

Faites appel au service de proximité d'Aide au Maintien à Domicile (AMD) de la Communauté de Communes du Val d'Egray. Il vous apporte soutien, conseils et intervient rapidement auprès de tout public : familles, personnes âgées ou malades, personnes handicapées domiciliées sur le territoire du Val d'Egray.

- ▶ **Proximité** (déplacement au domicile pour évaluer les besoins)
- ▶ **Qualité** (formation continue des agents, suivi régulier de la prestation par enquête de satisfaction, visites au domicile)
- ▶ **Simplicité des démarches** (instruction du dossier faite par la responsable, demande d'aide financière auprès de votre caisse de retraite, attestation pour déduction fiscale...)

Pour connaître l'ensemble des prestations et recevoir une étude personnalisée adaptée à votre situation, n'hésitez pas à contacter :

Guyline PETRY - Communauté de Communes du Val d'Egray - Service AMD
Place Porte St-Antoine, 79220 CHAMPDENIERS - Tél. 05 49 25 81 33 - guyline.petry@cc-valdegray79.fr



Le service **Mission Locale** poursuit ses permanences :

Tous les jeudis matin dans les locaux de la communauté de commune du Val d'Egray, place porte Saint-Antoine à Champdeniers.

Accueil individualisé sur rendez vous.

Contact et renseignements au 05 49 94 23 46



Emploi et solidarité Dynamisons notre territoire

L'AICM intervient sur les cantons de Mazières-en-Gâtine, Ménigoute, Champdeniers et Coulonges-sur-l'Autize.

Vous êtes demandeur d'emploi... et vous avez des heures de travail à proposer

Notre mission :

- ▶ **Vous accompagner dans vos démarches d'emploi** vers une insertion stable et durable grâce à un accompagnement individualisé et personnalisé.
- ▶ **Mettre en place des actions, des formations, des services.**
 - **Action préparation à l'inscription au Code de la Route en auto-école** afin d'optimiser les chances de réussite à l'examen du code de la route.
 - **Formation entretien des locaux, PRAPE** (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et à l'Ergonomie)
 - **Action "atouts pour la forme"** (santé, bien-être et alimentation)
 - **Initiation à l'informatique**
 - **Atelier Coiffure - Esthétique.** Lieu d'accueil, d'échange, de rencontre, où les personnes profitent de formations choisies en fonction des missions proposées et des besoins des personnes.

Vous êtes un particulier, une association, une entreprise, une collectivité...

Notre mission :

- ▶ **Mettre du personnel à votre disposition**
Nous prenons en charge le recrutement du personnel, les formalités administratives (contrat de travail, bulletin de salaire, déclarations sociales...).

Exemples : • Travaux de jardinage, petit bricolage...
• Ménage, garde d'enfants de + de 3 ans, repassage...
• Manutention, conditionnement...
• Emplois agricoles...
• Garderie périscolaire, aide cantinière...

AICM

Château de la Ménardière - 79310 MAZIÈRES-EN-GÂTINE
Tél. : 05 49 63 28 22 - Fax : 05 49 63 31 48
Email : aicm@cc-parthenay.fr - Blog : www.aicm79.blogspot.com

Association gérontologique de Gâtine

(CLIC de Gâtine & Réseau de santé Nord Deux-Sèvres)

20, rue de la Citadelle - 79200 PARTHENAY - Tél. : 05 49 63 45 70

Courriel : association@clic-reseau-gatine.fr - Plus d'informations sur : www.clic-reseau-gatine.fr

L'Association gérontologique de Gâtine facilite le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus.

NOUS VOUS ÉCOUTONS

- ▶ pour formuler ensemble vos attentes et vos besoins afin de rester à votre domicile,
- ▶ pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition,
- ▶ pour vous guider dans l'amélioration de votre logement.

NOUS VOUS ORIENTONS

- ▶ vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes,
- ▶ vers une structure d'hébergement pour une place permanente,
- ▶ vers une place d'accueil de jour ou temporaire en établissement afin de vous soulager vous ou votre entourage (plateforme de répit pour les aidants familiaux).

NOUS VOUS AIDONS

- ▶ à coordonner les prestations des professionnels intervenant à votre domicile (aides à domicile, aides soignantes, infirmières, kinésithérapeutes) en concertation avec votre médecin,
- ▶ à accompagner votre retour à domicile après une hospitalisation,
- ▶ à mettre en place de nouveaux services : garde de nuit, couchers tardifs...

NOUS VOUS METTONS EN RELATION

- ▶ avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- ▶ avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques, par exemple sous forme de groupe de paroles pour les aidants, de conférences sur certaines maladies...

**bien vieillir
chez soi
en Gâtine**

Urbanisme

- ▶ Pour tous vos travaux d'aménagement de plus de 2 m² et de moins de 20 m², il faut faire une **demande de déclaration préalable (DP)** et au-delà de 20 m², une **demande de déclaration de permis de construire (PC)**.
- ▶ Pour toutes modifications de façade (changement ou agrandissement de fenêtres, volets, portes...), une **demande de déclaration préalable** est également nécessaire.
- ▶ Pour tout achat ou vente de terrain ou maison, un **certificat d'urbanisme (CU)** est indispensable.

Ces documents peuvent être retirés à la mairie.

L'instruction des dossiers débute le jour du dépôt des formulaires en mairie, un récépissé vous sera remis à cette occasion.

Les délais d'instruction: l'instruction de la déclaration préalable est de 1 mois, celles des permis de construire et certificat d'urbanisme sont de 2 mois.

Une précision: pour les dossiers se trouvant dans un rayon de 500m autour de l'église de Germond (périmètre d'un site classé), les délais d'instructions passent à 2 mois pour les déclarations préalables et à 6 mois pour les permis de construire. ■

Le SIGil un outil performant au service de ma commune

La commune est dotée d'un outil qui est devenu incontournable et qui relègue au rang d'antiquités les immenses plans cadastraux papiers et microfiches. En effet, pour gérer l'ensemble des données qui lui sont nécessaires dans l'exercice de ses compétences la commune a recours au SIGil (Système d'Information Géographique d'Intérêt Local), un outil développé par le SIEDS permettant de consulter et d'interroger des données cartographiques variées.

Pour les administrés : besoin d'un extrait du cadastre, d'un renseignement sur les documents d'urbanisme ? Adressez-vous à votre mairie pour toutes ces démarches.

Le SIGil permet de fournir des informations sur les documents d'urbanisme existant mais également sur le cadastre avec les relevés de propriétés par l'agent habilité de la commune.

La lutte contre le frelon asiatique

Nouvelle invasion, changement climatique ou tout simplement échanges mondialisés: le frelon asiatique nous est arrivé dans une caisse de produits chinois, comme la termite importée avec les caisses d'armement américain lors de la seconde guerre mondiale.

Dès 2010, nous avons interpellé certains services pour connaître la marche à suivre pour les détruire, sans grand succès. Depuis la Fédération (FDGDON) a produit des supports d'information.

Le 19 mars 2011, nous avons initié une réunion sur ce prédateur avec l'intervention d'un apiculteur passionné et passionnant, M. Rivault. Contrairement à son homologue européen, le frelon asiatique s'attaque aux abeilles pour les détruire. Or sans abeilles, pas de pollinisation, donc pas de reproduction, donc pas de vie.

La seconde partie de la présentation a été consacrée à une démonstration de fabrication de pièges à frelons. Il appartient à chacun de s'approprier ce sujet. Il peut être l'occasion d'un moment ludique pour les enfants.

La prévention, c'est une chose. Sauf qu'en l'espèce, elle ne suffit pas face aux capacités de reproduction de ces vilaines petites bêtes. Il a fallu procéder à plusieurs des-

tructions nocturnes de nids (5) avec l'aide de M. Rivault. Au nom de la prophylaxie, nous avons fait le choix de détruire les nids où qu'ils se trouvent, en espace public ou en espace privé.



Pourquoi des interventions nocturnes? Les insectes (abeilles, frelons...) ne se déplacent pas dans l'obscurité. Après la destruction du nid, les rares survivants sont perdus et ont alors peu de chance de survie. L'objectif essentiel est de détruire la reine. Reconnaissons que l'observation (après destruction) d'un nid laisse parfois: le grand chantier de la nature démontre l'intelligence et l'efficacité de ces insectes.

Nous invitons tous les administrés à informer la mairie de la présence de nids. Nous n'avons pas réglé le problème, mais nous espérons avoir contribué à freiner l'expansion. Nous poursuivrons, voire amplifierons, notre action en 2012.

Le Maire, Gérard Epoulet

Location des salles communales

- Les réservations se font auprès de Madame Guilbault Françoise qui assure la visite et l'état des lieux. Vous pouvez la joindre au 05 49 25 76 66 du lundi au vendredi avant 20h 30.
- Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public), de l'acceptation du règlement d'utilisation et de sécurité qui vous sera remis (consultables en mairie ou sur le site internet de la commune (www.germond-rouvre.fr) ou auprès de Mme Guilbault) et de la présentation d'une attestation d'assurance.
- Une option de réservation déposée sera forclosé au terme d'un délai de 15 jours si elle n'est pas confirmée.



- La location de la salle du foyer est réservée aux associations et aux personnes résidant dans la commune.
- La réservation des tables et bancs se fait auprès de:
 - Alain Gauthier : 05 49 04 05 37
 - Christophe Devanne : 05 49 32 81 43
 - Olivier Fouillet : 05 49 25 63 48
- Pour la location du tivoi, s'adresser à la mairie.

■ Tarifs 2012 de la salle des Fêtes (des modifications sont à prévoir en cours d'année)

La caution est fixée à 500€ (sauf collectivités)

• Utilisation du hall

- Hall seul : facturation 35€
- Office : facturation 15€
- Cuisine : facturation 50€

• Location de la salle avec office et hall

- Associations de la commune :

- 1/2 journée = 55€
- la journée = 95€

Gratuit 2 fois / an (couverts compris)

Sur demande auprès de la mairie, des associations cantonales pourraient bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (couverts compris).

- Autres Associations :

- 1/2 journée = 95€
- la journée = 160€

- Particuliers résidant dans la commune :

- 1/2 journée = 60€
- la journée = 125€
- 2 jours consécutifs = 185€

- Particuliers extérieurs à la commune :

- 1/2 journée = 105€
- la journée = 230€
- 2 jours consécutifs = 280€

Assistantes Maternelles agréées :

- Stéphanie BOSSELUT - Rouvre 05 49 17 18 19
- Sandrine GENEIX - La Saunerie 05 49 04 03 66
- Maïté DEVANNE - Germond 05 49 32 81 43
- Brigitte RICHARD - Rouvre 05 49 25 57 96
- Muriel DONGHI - Germond 05 49 04 07 57
- Yane SUIRE - Rouvre 05 49 25 74 35
- Catherine ÉPOULET - Germond 05 49 04 03 45
- Fanny WETSBROOK - Rouvre 05 49 05 43 17
- Martine LEGOUGAUD - Rouvre 05 49 25 20 48

Se déplacer en Deux-Sèvres

Un nouveau site internet très pratique vient d'être mis en place par le Conseil Général des Deux-Sèvres : <http://mobilite79.fr/>

On y trouve tous les renseignements utiles pour utiliser les transports en commun, les plans des réseaux, les horaires, les tarifs. On peut, avec la rubrique recherche d'itinéraire, connaître rapidement toutes les possibilités de rejoindre une destination en transport en commun en fonction du moment et du jour.

Il y a même une rubrique covoiturage qui permet de chercher ou de déposer une proposition de trajet ponctuel ou régulier (sur toute la région Poitou-Charentes).

Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 21 janvier, salle des fêtes: **vœux du Maire suivis de la soirée Soupes, crêpes et jeux - Comité des fêtes**
- ▶ 27 janvier, à partir de 19 h 30, salle du Foyer Rural: **vœux de l'association du Foyer Rural** (*chacun peut apporter un plat salé ou sucré*)
- ▶ 11 février, salle du Foyer rural: **activité mosaïque proposée par le Foyer Rural**
- ▶ 17 février, 20 h 30 à la bibliothèque: **"Écrivains d'ici" rencontre proposée par les Amis de la Bibliothèque**
- ▶ 26 février: **course pédestre organisée par le Val d'Égray Trail Organisation**
- ▶ 3 mars, salle des fêtes: **repas annuel de l'ACCA**
- ▶ 6 et 7 avril, salle du Foyer rural: **le théâtre des jeunes (Graine de folie) présente une farce de Jean Reinert**
- ▶ 13 avril, parc de l'église de Germond: **marché fermier**
- ▶ du 13 au 15 avril, salle des fêtes et salle du Foyer Rural: **"Tous en Scène", Rencontres de Théâtre en Val d'Égray.**
 - Spectacles par des compagnies professionnelles:
 - 13 avril: Théâtre du Trèfle (Poitiers): *"Les caprices de Marianne"*
 - 14 avril: Nicolas Jules (Paris)
C^{ie} Les Matapeste (Niort): *"Ulysse Godillot"*
 - 15 avril: C^{ie} Chant libre (Niort):
"Les grands-mères prennent le large"
 - Spectacles des troupes amateurs (jeunes et adultes) de Germond-Rouvre, La Chapelle-Bâton, du collège, du CSC et du Lycée Saint-André.
 - Temps d'échange et de formation autour du clown, restauration et buvette
- ▶ 22 avril, **premier tour de l'élection présidentielle**
- ▶ 22 avril, parc de l'église de Germond: **vide-grenier de l'APE**
- ▶ 6 mai, **deuxième tour de l'élection présidentielle**
- ▶ 8 mai, **commémoration de l'armistice de 1945**
- ▶ 11 mai, parc de l'église de Germond: **marché fermier, randonnée organisée par le Foyer Rural et l'Association des Parents d'Élèves**
- ▶ 8 juin, parc de l'église de Germond: **marché fermier**
- ▶ 10 juin, **premier tour des élections législatives**
- ▶ 17 juin, **deuxième tour des élections législatives**



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

MAIRIE

79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie: 05 49 04 07 30

Courriel: mairie@germond-rouvre.fr

<http://www.germond-rouvre.fr>

